

Réforme de l'armée : la Monuc s'implique dans l'entraînement des FARDC



La création d'une armée unie, apolitique et professionnelle est un élément essentiel pour l'avènement d'une paix durable en République démocratique du Congo. Une réforme peut permettre, dans les meilleurs conditions, le retrait des Casques bleus. C'est dans ce cadre que la Mission de l'Organisation des Nations unies au Congo (Monuc) démarre le projet d'entraînement des militaires congolais, conformément à l'invitation lancée le 23 juillet dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Selon le porte-parole militaire de la Monuc, le commandant Gabriel de Brosses, «le projet vise à fournir aux 11 brigades intégrées situées à l'Est du pays, une formation complémentaire dans le but d'augmenter leur capacité opérationnelle et leur comportement éthique afin de conduire des

opérations conjointes avec la Monuc et d'améliorer la cohésion des unités pour consolider le brassage».

Or, la situation actuelle des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) est celle d'une entité manquant de cohérence, regroupant en son sein des compo-

santes armées à la culture et au passé militaire différents.

Réduire les fautes de comportement

Interrogé par le «Journal du Citoyen», le commandant Gabriel de Brosses explique la nécessité de l'appui de la Monuc : «Nous constatons que, d'une part, les brigades intégrées éprouvent des difficultés à remplir leur mission et, d'autre part, leur indiscipline ne facilite pas le rétablissement d'un climat de sécurité dans leurs zones de déploiement».

Pour l'efficacité de ce nouveau partenariat, le général Dieudonné Kayembe, chef d'Etat-major des FARDC, s'est entretenu avec le général

Babacar Gaye, commandant des forces de la Monuc. Au cours de cette séance de travail, le général Kayembe a exprimé sa satisfaction et a retenu comme axes d'efforts «l'amélioration de la coordination entre les unités au sein des FARDC, en vue de réduire sensiblement les fautes de comportement des unités sur le terrain».

Le Projet qui a débuté le 2 juillet dernier, apporte les réponses concrètes aux besoins des FARDC en termes de formation complémentaire des 11 brigades intégrées déployées à l'Est du pays. Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions conduites par la Monuc pour le volet militaire de la réforme du secteur de sécurité.

Rich NGAPI

Nord-Kivu : Saké s'étend, pas ses infrastructures

La population de Saké, localité située à une trentaine de kilomètres de Goma, au Nord-Kivu, a doublé ces trois dernières années, mais la construction d'infrastructures de santé et d'éducation n'a pas suivi. Pour se faire soigner ou étudier, les habitants sont contraints d'aller dans les villes voisines de Goma ou Kirotshe.

La population de Saké a presque doublé en trois ans, passant de 14.000 à 27.000 habitants, et à 50.000 si l'on compte les villages périphériques. Mais les infrastructures n'ont pas suivi cette croissance démographique : un petit centre de santé de l'Etat, un dispensaire privé, une dizaine d'écoles primaires et secondaires, un institut d'enseignement supérieur, qui vient d'ouvrir ses portes, ne suffisent plus à répondre aux besoins de la population.

«Les écoles de Saké sont vétustes et surpeuplées. Il y a deux ans, trois nouvelles écoles ont été construites, grâce aux ONG internationales, tel le Conseil norvégien des réfugiés (NRC)», raconte Wetemwami Mwamba, habitant de Saké. Mais la demande reste de loin supérieure à l'offre.

A l'intérieur du territoire de Masisi environnant, l'insécurité a fait fuir les villageois et les opérateurs économiques, qui s'installent massivement dans les villes aussi sécurisées que Saké. Les quartiers de la ville se sont étendus et de nouvelles habitations ont été construites par ceux qui venaient d'acquiescer des parcelles.

Kiwanja, par exemple, ville de plus de 35.000 habitants en territoire de Rutshuru, dispose d'un hôpital général, d'une vingtaine de centres de santé, d'une trentaine d'écoles primaires et secondaires ainsi que d'institutions d'enseignement supérieur et universitaire. Saké est loin du compte.

Un véritable calvaire

Dès lors, les habitants de Saké sont contraints de se rendre dans les villes environnantes pour se faire soigner ou étudier. Les diplômés d'Etat et étudiants qui désirent poursuivre leurs études supérieures ou universitaires vont à Bweremana, Minova ou à Goma.

«Je fais chaque jour le trajet Saké-Goma-Saké, soit 54 km en bus,

explique une étudiante du Centre interdisciplinaire pour l'éducation permanente de Goma. Cela me coûte quotidiennement 1 \$. S'y ajoutent les risques d'accidents et de retard aux cours.»

Pour s'approvisionner en produits de première nécessité, le scénario est le même. «Nous achetons à Goma du sel, de la farine ou encore les fournitures scolaires, le pétrole, les habits... car malgré le transport, cela revient moins cher. A Saké, on ne trouve ces produits que les jours de marché», se plaint Claudine Bwema.

En cas de maladie grave, l'hôpital le plus proche se trouve à Kirotshe, à une vingtaine de kilomètres. «Le voyage en moto pour rejoindre l'hôpital où je devais être opérée a été pénible. J'étais dans un état critique. Aujourd'hui, je continue les soins au centre de santé de Saké, car ma cicatrice pourrait s'ouvrir en cours de route vers Kirotshe», explique Duwa Mongera, opérée de l'appendicite il y a deux semaines.

Les actions des ONG ne suffisent pas

Les habitants se tournent vers les ONG, les communautés religieuses et les opérateurs économiques pour suppléer aux carences des autorités, sans beaucoup de succès. «Actuellement, quelques rares ONG mènent des projets à Saké. La plupart concentrent leurs interventions à l'intérieur du territoire de Masisi et n'interviennent dans la ville que pour la distribution de vivres ou de fournitures», précise Nicolas Kalinda, chef de la collectivité-chefferie de Bahunde.

«Malgré de nombreux fidèles au sein de la population, les communautés catholiques, protestantes et musulmanes ne possèdent qu'une seule école secondaire ou primaire chacune», témoigne le vieux Wetemwami.

Pour Tam Tam, membre du comité local de développement, «il appartient à l'Etat de demander à toutes ces ONG et communautés religieuses de s'impliquer dans la construction d'écoles et des centres de santé. Et de permettre aux investisseurs nationaux et étrangers d'investir à Saké, par la restauration de la sécurité des biens et des personnes.»

Patient NDOOLE MAMBO
InterCongo media/Syfia

Restructuration de l'armée : les quatre axes principaux

Le ministre congolais de la Défense et Anciens combattants, Chikez Diemu, estime que la restructuration des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) est un processus qui exige de la patience, de la compréhension et du soutien constant de la population qui en est la grande bénéficiaire.

«Il faut que chacun d'entre nous en prenne conscience. Finies les époques où les choses se faisaient sans le concours actif de la population», a déclaré Chikez Diemu, en livrant les principaux axes de la réforme de l'armée congolaise, lors d'une interview accordée à la presse écrite le samedi 21 juillet dernier.

Les quatre piliers de l'armée

L'armée congolaise a des missions constitutionnelles à assumer, à savoir la défense de l'intégrité du territoire, la protection des personnes et de leurs biens, la participation au développement économique, social et culturel en temps de paix.

La réforme de l'armée repose sur quatre piliers, a fait savoir le ministre de la Défense. Il s'agit de «réconcilier le peuple et son armée ; assurer l'idéal de l'excellence et du bien-être social du militaire congolais ; mettre en place une Force de réaction rapide (FRR) et produire du pain pour chaque militaire et pour le peuple».

En vue de faire face aux problèmes récurrents de l'insécurité et palier le départ progressif de la Monuc, le ministre de la Défense estime qu'il faut mettre justement en place une force de réaction rapide.

Vision stratégique de la défense du pays

Avec la création de la FRR, les états-majors seront ainsi réorganisés et restructurés simultanément. La vision stratégique de la défense du pays, selon le ministre congolais, est de doter la Rdc d'une défense à trois niveaux ainsi que d'une force aérienne et d'une force navale.

Le premier niveau est celui des forces territoriales ou de couverture 2007-2012 qui vise le parachèvement du programme DDR et l'intégration à court terme, ainsi que la réalisation de la reconstruction et de la production, à moyen terme.

Le second niveau est en rapport avec la force de réaction rapide 2007-2009. Le troisième niveau est celui de la force principale de défense à l'horizon 2011.

Quant aux forces aériennes et navales, elles devront être capables d'assumer leurs missions spécifiques de défense et de fournir un appui aux trois niveaux.

Jeanne MBANGA

A chaud

Budget 2007 : la FAO déplore la modicité des fonds consacrés à l'agriculture en RDC

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'investit dans le secteur agricole congolais. Son Directeur général, le Sénégalais Jacques Diouf, qui a séjourné à Kinshasa du 19 au 22 juillet derniers, a affirmé cet engagement au cours d'un point de presse tenu dans la capitale.

A la tête d'une forte délégation, le patron de la FAO a eu, pendant quatre jours, des entretiens notamment avec le chef de l'Etat Joseph Kabila, le Premier ministre Antoine Gizenga, le ministre d'Etat chargé de l'Agriculture, François-Joseph Nzanga Mobutu, ainsi que le ministre de l'Environnement, Didace Pembe.

Docteur en sciences sociales du monde rural, M. Diouf a conseillé aux autorités congolaises de mettre en place un programme national agricole en vue de vaincre la pauvreté qui sévit à travers le pays. Il est convaincu que la RDC a un sol capable de répondre à ses propres besoins alimentaires, à ceux du continent et de la planète.

L'agriculture reléguée au second plan

La RDC sort d'une difficile transition politique après



une guerre régionale de près de cinq ans (1998-2003) qui a coûté la vie à plus de 3 millions des Congolais.

Elle est dotée d'un budget annuel de 2,39 milliards de dollars, soit 1.338 milliards Fc, dont 1,8 % sont affectés au secteur agricole. Jacques Diouf n'a pas mâché les mots pour déplorer cet état des choses.

«Ce pays a des atouts qu'on ne trouve nulle part ailleurs. La moitié de l'eau du continent se trouve ici et la RDC a également le deuxième écosystème forestier tropical au monde», a rappelé le patron de la FAO. Selon Diouf, toutes les conditions sont réunies pour que la

RDC puisse assurer une production en vue de satisfaire à la demande nationale, continentale et mondiale.

Le numéro un de la FAO a également plaidé pour la suppression de certaines taxes et la réhabilitation des routes de desserte agricole.

De son côté, le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture, François-Joseph Nzanga Mobutu, a assuré la délégation de la FAO de la volonté du gouvernement de se conformer aux résolutions du Sommet de Maputo (2003), comme d'autres pays membres de la SADC (Communauté économique des Etats d'Afrique australe).

«Nous ferons en sorte que le budget alloué au secteur de l'agriculture soit majoré, voire amené à 10 % comme ailleurs», a rassuré Nzanga Mobutu qui promet une politique incitative en vue d'attirer les investisseurs.

Appuyer le secteur agricole

La FAO voudrait toutefois renforcer son appui à la RDC. «Nous nous engageons à marquer notre soutien en relançant les activités agricoles à travers la RDC», a affirmé le diplomate onusien qui a quitté la capitale le dimanche 22 juillet pour Brazzaville.

A l'issue de sa visite kinoise, M. Diouf a salué la volonté des

dirigeants congolais de s'investir dans le domaine agro-alimentaire.

Le DG de la FAO a, pour sa part, affirmé l'engagement de son agence à aider la RDC à mettre en place un programme agricole.

«Le pays a fait de très grands progrès vers la démocratie avec la tenue d'élections et la mise en place de nouvelles institutions. Il était important de venir à la fois pour indiquer le soutien à ce processus et voir quel programme de développement du secteur agricole nous pourrions appuyer», a conclu le directeur de la FAO qui espère chasser l'insécurité alimentaire.

Blaise NDONGALA

La «présidentialisation» du régime inquiète le MLC

Députés, sénateurs et hauts cadres du Mouvement de Libération du Congo (MLC) ont tenu leur «Convention politique» du 20 au 22 juillet derniers à Kinshasa. Dans la déclaration finale lue à cette occasion par François Muamba, Secrétaire Général du parti, la résolution la plus marquante est celle dénonçant la «présidentialisation» du régime politique pourtant issu des élections démocratiques.

Contacté par le «Journal du Citoyen», le Secrétaire Exécutif du MLC, Thomas Luhaka, justifie ce concept par le fait que «le chef de l'Etat, Joseph Kabila, s'arroge des pouvoirs excessifs, faisant du Conseil des ministres la caisse d'enregistrement de ses décisions».

Le président de la République, souligne-t-il, ne remplit pas correctement «son rôle d'arbitre chargé de garantir l'équilibre institutionnel et de faire respecter les dispositions constitutionnelles».

Thomas Luhaka accuse aussi les proches de l'entourage du chef de l'Etat d'interférer, sans titre, ni qualité, dans le fonctionnement des institutions de la République. Il déplore du coup «l'effet négatif de la majorité parlementaire sur l'opposition institutionnelle», au point qu'interpellations et contrôles parlementaires restent inefficaces. A son avis, la production législative laisse à désirer.

«La restructuration du parti est capitale»

Interrogé sur le sens de la «Convention», Thomas Luhaka la compare aux «universités d'été», fort prisées par la classe politique française. «Un congrès étant trop lourd à porter financièrement», dit-il, le MLC a choisi la formule des «Conventions politiques» pour évaluer ses activités entre deux congrès.

Abordant la question de la restructuration, il la considère comme capitale pour la redynamisation du parti dans le sens d'une forte décentralisation.

En clair, des personnes nommées par le président national ou des structures autres que la présidence du parti peuvent être remaniées. Mais, Jean-Pierre Bemba ayant été élu pour un mandat de cinq ans, il n'est pas concerné par la restructuration.

Le PPRD n'est pas d'accord

Abordé par le «Journal du Citoyen», Sakombi Molendo, vice-président provincial du PPRD/Kinshasa (Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie) n'est pas d'accord avec le MLC.

«C'est totalement faux de parler de présidentialisation du régime politique en RDC, rétorque-t-il. Je vois mal le Chef de l'Etat interférer dans le travail d'une institution comme le Sénat, présidé par un Kengo dont tout le monde connaît l'esprit d'indépendance.»

«Quant à Vital Kamerhe, président de l'Assemblée Nationale, il a suffisamment démontré, à travers ses interviews à Jeune Afrique et Radio Okapi, mais aussi dans la gestion des débats en plénière, qu'il n'est pas sous la coupe de Kabila», affirme le vice-président provincial du PPRD/Kinshasa.

Sakombi Molendo reconnaît toutefois que le Premier ministre ne communique pas assez. «Le chef de l'Etat est plus présent, plus visible à travers des décisions et des contacts au pays comme à l'étranger. Mais, il agit dans le strict respect de ses prérogatives constitutionnelles. C'est vrai qu'il y a des failles dans le fonctionnement du gouvernement, mais je pense que lors de l'évaluation de septembre, on pourrait corriger les erreurs constatées.»

Jacques KIMPOZO

A savoir

Foner : un instrument pour remédier à la dégradation des routes



Le réseau routier de la RDC est entamé par une dégradation difficile à juguler. Plusieurs travaux de réhabilitation financés surtout par des partenaires étrangers de l'Etat congolais, dont la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne (U.E.) n'ont pas donné des résultats escomptés, à cause du manque d'entretien suivi par une organisation nationale créée à cette fin. Pour remédier à cette lacune, les députés nationaux ont adopté, le 14 juillet dernier, le projet de loi portant création du Fonds national d'entretien routier (Foner).

Le Foner est l'une d'importantes lois du secteur routier adoptée depuis 1960 en RDC, date à laquelle ce pays a acquis son indépendance. Le texte de cette loi est composé de dix-huit articles répartis en six chapitres.

Présenté par le ministère congolais des Infrastructures, Travaux publics et Reconstitution, et adopté à l'Assem-

blée nationale, le projet de loi portant création du Foner a pour mission d'établir un impôt destiné à financer l'entretien des routes.

Ce projet de loi prévoit la collecte des ressources financières provenant des redevances sur les lubrifiants et carburants. Il consiste également à prélever les droits de péages, ainsi que

les redevances sur les charges à essieux.

Les allocations budgétaires, les dons et legs constituent enfin d'autres sources de financement des travaux d'entretien des routes consacrées dans le Foner.

En adoptant cette loi, le souci du législateur est de doter la RDC d'un fonds permanent susceptible de garantir l'entretien du réseau routier national dont la longueur est évaluée à 154.000 kms. Plus de la moitié des routes comprises dans ce réseau servent à l'intérêt local, alors qu'environ 50.000 kms appartiennent à la voirie urbaine.

Procédures à suivre

Après son adoption à l'Assemblée nationale par 319 voix pour, 6 contre et 21 abstentions, le projet de loi portant création du Foner sera transmis à la Chambre haute du Parlement pour une seconde lecture.

La dernière étape de ce processus sera la signature d'une ordonnance-loi, par le président de la République. Cette disposition finale aura, conformément à la Constitution, pour objet, non seulement de promulguer la loi, mais aussi de fixer les attributions et les modalités de fonctionnement du Foner.

Marcel TSHISHIKU

A cœur ouvert

Jean-Marie Mulumba : «Le problème de la RDC n'est pas une question d'argent, mais de gestion»

Me Jean-Marie Mulumba Tshimbumba est président de l'Observatoire de lutte contre la corruption en Afrique centrale (Olcac), une organisation régionale créée par la Société civile des Grands Lacs, grâce à l'appui notamment de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Stimulé par les récentes élections en RDC, il convie les nouveaux dirigeants à combattre la gangrène de la corruption.

Me Jean-Marie Mulumba, la RDC est classée parmi les pays les plus touchés par la corruption. Partagez-vous cette affirmation ?

Effectivement, ce sont des études menées par des experts. Mais, il faut quand même relativiser les choses et faire entendre un autre son de cloche. C'est ainsi que nous sommes en train d'œuvrer pour l'émergence des synergies africaines dans ce domaine, de sorte que nous puissions tout de même dire la vérité dans tout ce que ces experts déclarent. C'est la raison pour laquelle nous avons créé l'Observatoire de la lutte contre la corruption en Afrique centrale. Le passé éclaire le présent et détermine l'avenir. Nous avons connu, dans ce pays, un chef d'Etat qui allait en mission de service et restituait au Trésor public le reste des frais de mission. Le Congo n'a jamais été un pays de corruption. Il y a eu des modèles, de bons exemples. Ce passé peut nous aider à avoir un sursaut pour revenir aux bonnes mœurs, aux valeurs citoyennes.

Quels seraient, selon vous, les domaines les plus touchés par ce fléau ?

Il s'agit notamment des domaines miniers et des hydrocarbures. On ne voit pas le produit de tout ce que nous avons comme gaz, comme pétrole, émarger au budget de l'Etat. Les entrepreneurs du secteur pétrolier que nous contactons nous disent qu'ils paient des impôts, mais ils ne voient pas cet argent dans le budget. Quant au secteur minier, nous apprenons, par exemple, du Centre national d'expertise, d'évaluation et de certification des substances minérales et semi-précieuses (CEEC) que ce domaine fait entrer beaucoup de devises ici, par milliards, mais que nous ne voyons pas. Donc, le problème du Congo, ce n'est pas un problème d'argent, mais un problème de gestion. Il en est de même de l'administration publique minée par la gangrène, à cause de la dictature que nous avons connue, entretenue par une personne qui se faisait passer pour un dieu, disant qu'il n'avait rien à donner au peuple, mais que le peuple lui devait tout. Il nous a légué une culture de la prédation, en vertu de laquelle il prenait tout et ne rendait compte à personne. Nous, nous voulons travailler à la culture de la production. Il faut travailler à l'Afrique qui gagne, plutôt que cette Afrique qui exsangue, qui n'a pas les moyens de s'assumer.

La mise sur pied des institutions issues des urnes peut-elle mettre fin à la corruption au Congo ?

Exactement. Parce qu'à l'issue des élections, nous avons mis sur pied des institutions importantes à la base desquelles se trouve le mécanisme de décentralisation susceptible de rapprocher le pouvoir du citoyen qui sait contrôler l'autorité qu'il a désignée. C'est



Me Mulumba prône l'éducation et le recours à la répression pour mettre fin à la corruption. (Photo JDC)

en cela que nous croyons que les élections vont nous aider dans la voie de la lutte contre la corruption. En effet, la transparence qui fonde la démocratie ne peut pas exister si l'argent produit à Kasumbalesa (Katanga) est géré à Kinshasa (capitale). Si cet argent est versé dans une caisse au Katanga, ses producteurs sauront vérifier son montant et son affectation. Il faut aussi considérer la bonne gouvernance qui recommande d'associer les administrés à la gestion des entités décentralisées. Evidemment, la décentralisation est un processus complexe qui va poser problème, en ce sens qu'elle requiert beaucoup de culture de notre part, pour que nous puissions arriver à la transparence, à la bonne gouvernance et à l'éradication de la corruption.

Concrètement, quels sont les remèdes pouvant aider à l'éradication de la corruption ?

La corruption n'est pas une pratique innée pour le Congolais, c'est un phénomène culturel, nous pouvons la combattre aussi avec les moyens culturels. Pour décourager ceux qui se livrent à la corruption, il sied de recourir à la formation, entendue comme moyen culturel. On peut commencer d'abord par la formation et l'éducation des membres de la Société civile, parce que, c'est de là que l'on tire les fonctionnaires qui se font corrompre, c'est de là que nous avons des agents et cadres du secteur privé qui se font corrompre. Il faut également faire respecter nos lois et textes réglementaires, parce que «qui aime bien châtie bien». A ce point de vue, nous encourageons la marche récente du barreau de la RDC, dont l'objectif était de combattre la corruption qui a élu domicile dans l'administration de la justice. Nous devons donc appuyer de tels sursauts entrepris dans des domaines capitaux, en vue d'encourager l'arrivée des investisseurs dans notre pays pour la relance de l'économie. A côté de cela, il y a aussi moyen de veiller à posteriori, quand il y a l'argent qui vient de l'extérieur, il faut qu'il y ait le contrôle, et c'est à nous les citoyens de le faire. C'est pourquoi nous disons qu'il faut renforcer les capacités des membres de la Société civile dans les secteurs vitaux comme les Finances publiques. Beaucoup de citoyens ont la volonté, mais ils n'ont pas l'expertise voulue pour suivre comment le budget de l'Etat est exécuté, comment il est accompli.

Propos recueillis par Désiré BAERE et Marcel TSHISHIKU

Micro baladeurs

Que pensez-vous du test de recrutement des dirigeants d'entreprises publiques ?

Antoinette Letshu Moango, ménagère, Kisangani

Ce système qui me semble nouveau est à apprécier. Cependant, le test est une chose et sa crédibilité en est une autre. Il a ses forces et ses faiblesses. D'abord, il permet de découvrir les compétences du candidat et d'avoir des personnes crédibles et capables de se défendre. Ce qui ne suffit pas, car il faut ajouter à cela



les valeurs morales. Et c'est là que les faiblesses apparaissent quand les personnes chargées d'exécuter ce test ne sont pas fiables et se laissent influencer. A part ce test, je souhaiterais qu'il y ait un sondage. Car nous avons besoin de personnes capables de mettre fin aux anti-valeurs qui gangrènent la RDC. L'examen et la correction de ce test doivent donc être faits par des personnes crédibles, choisies selon des critères rigoureux.

Mumbere Sondirya Mapendo, étudiant, Beni



Ce système encourage l'élite en général et les étudiants en particulier, et leur donne la possibilité d'espérer un jour devenir gestionnaires des entreprises publiques. Car, jusque-là, il fallait appartenir à une famille politique ou à une famille biologique (cousin, nièce, frère, oncle) des dirigeants au pouvoir pour prétendre à ces postes. Je crains cependant que

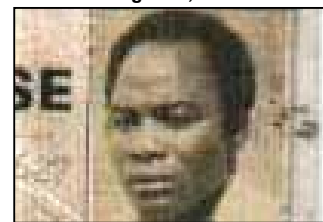
ce système ne soit une mascarade, une fantaisie juste pour la forme, et que des mandataires aient déjà été retenus. Nous sommes au Congo et tout est possible. Pour cette raison, je souhaite que les examinateurs soient impartiaux, crédibles et honnêtes. Sinon cela ne servira à rien !

Nadine Nondi, pharmacienne, Mbandaka

Ce n'est pas du tout mauvais que les candidats mandataires des entreprises publiques concourent. Ils doivent montrer de quoi ils sont capables. Seulement, ce test doit se faire en toute transparence, impartialité et objectivité. Il reste à savoir en effet si les examinateurs sont crédibles, honnêtes, intègres. Connaissent-ils le profil de chacun des postulants en présence ? Sont-ils de bonne moralité ? C'est à ce titre que l'on peut espérer avoir des bons PDG, ADG...



Elie Kumbu Mavungu, évangéliste, Matadi



C'est une bonne chose pour mieux juger la capacité de ces futurs mandataires, afin d'avoir l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Cet homme doit avoir la maîtrise des activités de l'entreprise qu'il désire diriger, avoir la crainte de Dieu qui voit tout comme l'œil d'une caméra et il ne doit pas confondre l'argent de l'Etat avec sa propre poche. Car tous ceux qui étaient aux affaires par de simples décrets de nomination, sans devoir subir des tests, ne craignaient que les forces obscures à la place du Créateur Tout-puissant. J'appuie donc totalement l'organisation de ce test de recrutement qui ne doit pas être une simple distraction pour nous endormir.

Propos recueillis par Jacques KIKUNI (Beni), Lydie MAKURU (Kisangani), Matthieu MOKOLO (Mbandaka) et Dieudonné MWAKA (Matadi), correspondants d'InterCongo media/Syfia

BAS-CONGO

Consensus autour du statut de l'opposition politique

L'Institut national pour la démocratie (NDI) a organisé, le 19 juillet dernier à Matadi, une table ronde qui a regroupé cinquante représentants des partis politiques, toutes tendances confondues. Les participants ont discuté du rôle de l'opposition dans le cadre des pratiques démocratiques, tel que le prévoit la Constitution.

Selon les organisateurs de cette rencontre, cette table ronde a eu pour but d'améliorer les relations entre le gouvernement de la province du Bas-Congo et l'opposition.

S'adressant aux acteurs politiques présents dans la salle, le représentant de NDI a rappelé à cette occasion les dispositions de la récente loi portant statut de l'opposition, ses objectifs ainsi que les droits et les devoirs de l'opposition.

Appel à travailler ensemble

L'orateur a fait remarquer que cette loi contribue à la consolidation d'une «démocratie faite de tolérance, du respect de l'autre et des



débats sur fond d'un pacte républicain».

Tous les partis de l'opposition ayant pris part aux travaux ont promis de se conformer désormais au statut qui leur est reconnu par la

Constitution pour faire entendre leur voix «de façon pacifique et dans la discipline».

«Nous n'hésiterons pas à dénoncer, conformément à la loi, les dérives dictatoriales et les propen-

sions de gestion patrimoniale des institutions de notre province pour sauvegarder les intérêts de notre peuple», a déclaré Roger Manuana, président du groupe parlementaire de l'opposition dans le Bas-Congo.

Pambu Mabanga Mabar (MLC) a indiqué que son parti fera des «critiques constructives accompagnées de propositions concrètes», afin de favoriser la reconstruction du tissu social, économique et politique de la province et du pays.

Le gouverneur Mbatshi tend la main à l'opposition

Le gouverneur de la province, Mbatshi Batshia a reconnu que cette table ronde était un cadre idéal de réflexion pour faire «la rétrospection, l'introspection et la prospection sur la façon de conduire les affaires publiques au niveau national, provincial et local».

Il a salué cette initiative qui, a-t-il dit, a permis aux participants de se comporter en «acteurs politiques qui privilégient le développement du Bas-Congo, sans tenir compte de leurs clivages».

Le gouverneur a rassuré la classe politique de son ouverture à tous les partis, même ceux qui ne sont pas représentés à l'Assemblée provinciale.

«La reconstruction du Bas-Congo dépend du concours agissant de tout le monde, plutôt que des antagonismes sans fondement idéologique», a-t-il encore fait savoir.

Dieudonné MUAKA DIMBI
Correspondant IPP

Le difficile rôle des médias durant la période électorale

Le processus électoral en RDC a constitué un test pour les médias. Certains s'en sont bien tirés, d'autres pas du tout. Quelles leçons en retenir ailleurs, pour d'autres situations semblables ?

«8 sur 10»: c'est la cotation que Polylor Muboyayi, président de l'Observatoire des Médias congolais (Omec) attribue à la manière dont les journalistes de presse écrite ont couvert le processus électoral en RDC.

Le bilan est plus sévère pour le secteur audio-visuel, qui ne mérite que «moins que la moitié». Un échec, donc, qui cache à la fois des attitudes peu compatibles avec le journalisme de qualité et d'autres, novatrices et positives, qui peuvent servir de leçons.

Bonne sensibilisation

Dans un rapport publié en décembre 2006, Journalistes en Danger (JED), une organisation de défense de la liberté de la presse, tente un bilan. Avec du positif, incontestablement: JED évoque «le travail immense accompli par la majorité des médias à travers le pays» et affirme que «les médias congolais ont essayé de jouer le rôle qu'on attendait d'eux». Et de citer par exemple la synergie entre radios, réalisée par le Réseau des radios et télécommunications de l'Est du Congo.

Ce que confirme Modeste Mutinga, qui a présidé la Haute autorité des médias (HAM) et qui souligne que, «compte tenu de l'étendue du pays et du nombre d'électeurs analphabètes, il y a eu une bonne sensibilisation et une éducation aux devoirs civiques de la part des médias, qui ont aussi joué leur rôle pour relever les points positifs ainsi que les irrégularités et abus». «Les médias ont également, selon Mutinga, contribué à faire accepter les résultats.»

Dérapages contrôlés et incontrôlés

Mais à côté de ces réussites, certains médias sont aussi clairement sortis de leur rôle d'information, souligne JED, en devenant des instruments de propagande en faveur des principaux candidats à la présidence.

L'information a été utilisée à d'autres fins: «On a assisté à des abus de la liberté d'expression, (...) des manquements qui, à un moment, ont failli emporter le processus.»

En août, le représentant à Kinshasa de l'ONG française Gret, engagée dans l'appui aux médias congolais, s'est dit scandalisé par les «dérapages

contrôlés et incontrôlés» de la presse, constatés durant cette période cruciale des élections.

Journalistes, victimes parfois consentantes

Pourtant, des précautions avaient été prises: l'Omec avait publié en 2005 un code de déontologie; d'innombrables formations en tout genre ont eu lieu, dans tout le pays; la HAM avait pour mission explicite d'encadrer, surveiller et, le cas échéant, sanctionner le travail des médias, à qui l'exigence de neutralité avait été clairement posée.

Les analyses convergentes: l'explication de l'échec partiel est d'abord structurelle. Peut-on attendre d'une télévision qu'elle informe de façon neutre quand elle est privée et appartient à un candidat ou lorsqu'elle est publique et administrée par des proches d'un autre? Ce qui repose la question de la différence entre un média gouvernemental et un média de service public.

Léthargie décriée

Structurelles aussi, les conditions matérielles de travail des journalistes, qui les rendent vulnérables aux pressions. «La condition sociale des journalistes fait que ceux-ci n'ont pas échappé aux tentations d'influence par l'argent et par des cadeaux de toute sorte, d'autant plus qu'en période électorale, ceux-ci se sont multipliés», explique Modeste Mutinga, ex-président de la HAM.

Malgré tout, certains organes de presse s'en sont bien sortis, ce qui signifie que l'éthique intervient aussi, malgré les difficultés. «Certains, précise encore Mutinga, n'étaient pas conscients de leur rôle.»

Autre explication, relevée par les principaux concernés lors d'une réunion de concertation entre les deux tours de la présidentielle: «La léthargie des structures chargées d'assurer l'auto-régulation de la profession.»

La HAM elle-même n'échappe pas à la critique de JED: ses sanctions auraient été «disproportionnées» et «ont souvent paru comme arbitraires», voire partiales...

André LINARD
InterCongo media/Syfia

Brèves

Une sélection de Benjamin YOGOLELO

■ **Désarmement.** Les campagnes de sensibilisation sur la dernière phase du DDR (Démobilisation, Désarmement et Rapatriement) en Ituri ont commencé le 25 juillet sur les ondes des radios locales. Il est rappelé aux combattants des Forces de Résistance Patriotique en Ituri (FRPI), du Mouvement Révolutionnaire Congolais (MRC) et du Front Nationaliste et Intégrationniste (FNI), que le désarmement ne concerne que ces trois milices encore actives dans la région. Chaque combattant doit, au préalable, s'inscrire sur une liste officielle et se présenter avec une arme.

■ **Coopération.** Le ministre rwandais des Affaires étrangères, Charles Murigande, a accueilli «favorablement» une invitation de son homologue de la République démocratique du Congo (RDC) à effectuer une visite à Kinshasa, tout en demandant son report. Selon des sources officielles, Kinshasa estime que cette visite va permettre de «raffermir» et de «consolider» les relations entre la RDC et le Rwanda.

■ **Gouvernance.** Les Comités communaux d'action et de contrôle (CAC) pour la bonne gouvernance ont été installés, lundi 23 juillet dernier, dans la commune de Kalamu, à Kinshasa. L'installation de ces comités fait suite à l'atelier décentralisé sur la gouvernance municipale et la participation citoyenne organisé, en mai dernier, par le Comité des droits de l'homme et développement (Codhod), en collaboration avec le Centre culturel américain (CCA).

Journals Citoyen

Supplément indépendant d'informations électorales

1^{er} niveau, Immeuble SOMIP
Avenue du Commerce n° 34
Kinshasa/Gombe
e-mail : journalducitoyen@yahoo.fr
© 081- 0123090

http://www.jdconline.net

■ **Projet de la Haute Autorité des Médias**, financé par DFID, la DGC, l'APEFE et l'ACDI; en partenariat avec l'Institut PANOS Paris et l'APEFE
■ Le «JDC» est envoyé en province avec l'appui logistique de la MONUC

Consultant

Philippe DE BOECK
Directeur de rédaction
Yves KALIKAT
Rédacteur en chef
Désiré BAERE
Gestion et Comptabilité
Sylvie KOKOKANI

Pigistes (Kinshasa)

Athanase MASSIKINI (APA)
Blaize NDONGALA (The Post)
Richard NGAPI (Le Potentiel)
Jacques KIMPOZO (Le Phare)
Jeanne MBANGA (L'Observateur)
Benjamin YOGOLELO (La Référence Plus)
Marcel TSHISHIKU (La Tempête des Tropiques)

Pigistes (provinces)

Correspondants de Syfia/InterCongo média et de Panos Paris

Dessin
Patou BOMENGA
Lav-out et mise en page
ASIMBA BATHY
Diffusion
Jean KIALA
Fabrice RUGAMIKA